



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 20 FÉVRIER 2018

EXTRAIT DU COMPTE RENDU

Les membres du Conseil communautaire, convoqués par lettre en date du 14 février 2018, se sont réunis dans la dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 18h00, sous présidence de Monsieur Guy LEFRAND, Président. Après l'appel nominal auquel procède, Monsieur Joël CLOMENIL, secrétaire de séance, le Conseil Communautaire :

PRESENTS :

M ALBENQUE Roger; Mme AUGER Stéphanie; Mme BAUGE Agnès; M BAZIRE Guy; Mme BEAUVILLARD Karène; M BEHAR Claude; Mme BOCAGE Sophie; M BOREGGIO Sylvain; M BOUILLIE Jean-Luc; M BROCHOT Bernard; M CAILLEUX Jean-Michel; M CAMOIN Emmanuel; Mme CANEL Françoise; M CASTEL Patrick; M CHAPLAIS Robert; M CINTRAT Jean-Luc; M COCHON Michel; M COLLEU Etienne; M CONFAIS Max; Mme COULONG Rosine; Mme COURSIN Marie-Martine; Mme DELAVIGNE Nadine; M DERRAR Mohamed; M DESSAINT Didier; M DOSSANG Guy; M DULONDEL Michel; M ETTAZAOUI Driss; M EUDIER Moïse; M FAUCHET Gérard; M GILLES Hervé; M GROIZELEAU Bruno; Mme HAGUET VOLCKAERT Florence; M HAMEL Raynald; M HEBERT Dominique; M HOUSSAIS Anthony; M HUBERT Xavier; M JENNAT Daniel; M KELLO Philippe; M LEBLOND Jean; M LEFRAND Guy; Mme LEMEILLEUR Monica; Mme LEMONNE Christine; Mme LESEIGNEUR Diane; Mme LUVINI Françoise; M MABIRE Arnaud; M MAILLARD Jean-Marie; M MANÉ Abdoulaye; Mme MARAGLIANO Francine; M MARQUAIS Raynal; M MASSON Serge; M MOLINA Michel; M MORILLON Marc; M NOGARÈDE Alain; M PATTYN Patrick; M PAVON Jean-Pierre; M PERRIN Marc; M PICHOS Jean-Pierre; M PRIEZ Rémi; M RANGER Michel; Mme REVEL Ketty; M ROYOUX Claude; Mme SAMSON Michelle; M SAULNIER Robin; M SENKEWITCH Georges; M SILIGHINI Gérard; M SIMON Stéphane; M WATEL Patrik; M WILMART Marceau; M ALORY Christophe; Mme BANDELIER Lysiane; M BONBONY Jean-Claude; M BOUTIN Jacques; M CLOMENIL Joel; M DUTREMEE Serge; M HEROUARD Jean-Paul; Mme LEBARBIER Stéphanie; Mme LEON Patricia; M LEPINTEUR Ollivier; M NOEL Gilbert; Mme PECQUEUX Delphine; M POUCHIN Jacques;

Monsieur MAUCOLIN Bertrand suppléant(e) de Monsieur BARRAL Fernand, Monsieur COUTARD Joël suppléant(e) de Madame BENARD Catherine, Monsieur MASCRIER Gilbert suppléant(e) de Monsieur FEUVRAIS Martial, Madame DHENIN Christine suppléant(e) de Monsieur MOREL Jean-Pierre, Monsieur LESELLIER Guy suppléant(e) de Monsieur WALASZEK Jean-Pierre, Madame DUPONT Martine suppléant(e) de Monsieur ALLANO Jean-Claude.

ONT DONNÉ POUVOIR :

Monsieur Ludovic BOURRELLIER a donné pouvoir à Monsieur Guy Lefrand, Madame Véronique BUCHE a donné pouvoir à Monsieur Mohamed Derrar, Monsieur Michel CHAMPREDON a donné pouvoir à Monsieur Gérard Silighini, Monsieur Daniel DOUARD a donné pouvoir à Monsieur Sylvain Boreggio, Madame Nicole DURANTON a donné pouvoir à Madame Lysiane Bandelier, Monsieur Robin FRERET a donné pouvoir à Madame Françoise Luvini, Monsieur François GANTIER a donné pouvoir à Madame Agnès Bauge,

Monsieur Nicolas GAVARD-GONGALLUD a donné pouvoir à Madame Delphine Pecqueux, Madame Severine GIPSON a donné pouvoir à Madame Christine Lemonne, Madame Séverine GUESNET a donné pouvoir à Monsieur Gérard Fauchet, Madame Clarisse JUIN a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre Pavon, Madame Chantal LEPETIT a donné pouvoir à Madame Francine Maragliano, Madame Anaïs MORDRET a donné pouvoir à Madame Patricia Leon, Madame Sabine MORLOCK a donné pouvoir à Monsieur Jean-Luc Bouillie, Monsieur Emmanuel ROUSSEL a donné pouvoir à Monsieur Driss Ettazaoui, Madame Camille TUBIANA a donné pouvoir à Madame Karène Beauvillard, Monsieur Pascal VINE a donné pouvoir à Monsieur Ollivier Lepinteur,

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Monsieur BENTALHA Mohammed, Monsieur CAPUANO Giovanni, Monsieur CISSEY Raymond, Monsieur DE LANGHE Christian, Monsieur JAMES Jean-Claude, Madame KONTE Maryata, Monsieur LEFRANÇOIS Thierry, Monsieur ROUSSEL Cédric, Monsieur VEYRI Timour, Madame VILAIN Mireille, Monsieur GAUTIER Francis, Monsieur GHZALALE Fouade, Monsieur HERVIEU Joel, Madame MARTIN Françoise,

Le Conseil communautaire :

- **ADOpte** le procès-verbal littéral de la séance en date du 19 décembre 2017

DELIBERATIONS

Composition du Bureau communautaire - Augmentation du nombre de conseillers communautaires membres du Bureau - Modification de la délibération 2 du 9 janvier 2017

Le Conseil communautaire :

-**MAINTIENT** à 15 le nombre de Vice-présidents d'Evreux Portes de Normandie et **FIXE** à 6 le nombre de conseillers communautaires membres du Bureau communautaire.

Bureau communautaire d'Evreux Portes de Normandie - Augmentation du nombre de conseillers communautaires membres du Bureau - Election

Le Conseil communautaire :

-**PROCEDE** à l'élection du nouveau membre du Bureau communautaire et **DESIGNE Mme Delphine PECQUEUX**, membre du Bureau communautaire.

Le résultat de l'élection du nouveau membre du Bureau communautaire est le suivant :

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	104
Nombre de bulletins blancs	11
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	93
Majorité absolue	47

PRENOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Delphine PECQUEUX	93	Quatre-vingt treize

SEA La Paquetterie - Désignation des représentants d'Evreux Portes de Normandie

Le Conseil communautaire :

-DESIGNE les 9 Délégués titulaires et 6 délégués suppléants ci-après en qualité de représentants d'Evreux Portes de Normandie au sein du Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Paquetterie (SEA La Paquetterie), sous réserve de l'adoption à venir des statuts et de la publication de l'arrêté préfectoral subséquent.

COURDEMANCHE :

M. Rémy BUISSON - titulaire

M. Georges MALASSIS – suppléant

- MARCILLY SUR EURE :

M. René DAMAZ - titulaire

M. Jean-François VERDIER - titulaire

M. Guy BOURDONNAY – suppléant

- ILLIERS L'EVEQUE :

M. HIDOUVILLE Jean-Michel – titulaire

Mme Eveline AULARD – titulaire

M. Michel CADIEU - suppléant

- SAINT GERMAIN SUR AVRE :

M. Francis GAUTIER - titulaire

M. Alain MAILLIER - titulaire

Mme Martine CATINAT – suppléante

- MESNIL SUR L'ESTREE :

M. Jacques BOUTIN - titulaire

M. Philippe ESNAULT – suppléant

- SAINT LAURENT DES BOIS :

M. Philippe VAN DER HEYDEN – titulaire

Mme Anne-Marie LE GALLO - suppléante

Syndicat intercommunal de la Rivière d'Eure 2ème section (SIRE 2) - Désignation des représentants d'Evreux Portes de Normandie

Le Conseil communautaire :

-DESIGNE les 6 délégués titulaires et 3 suppléants ci-après en qualité de représentants d'Evreux Portes de Normandie au sein du Syndicat intercommunal de la Rivière d'Eure 2ème section (SIRE2), sous réserve de l'adoption des statuts et de la publication de l'arrêté préfectoral subséquent.

6 titulaires

Michel COCHON Vice-président EPN

Marie Pierre LAMY (Saint Vigor)

Franck LAMBLARDY (Fontaine sous Jouy)

Michel PHILIPPE (Fontaine sous Jouy)

Joël BUCAILLE (Jouy sur Eure)

Stéphane PETROZ (Jouy sur Eure)

3 suppléants :

Philippe AMAR (Saint Vigor)

Thomas DEHAUMONT (Fontaine sous Jouy)

Pierre BAILHACHE (Jouy sur Eure)

Saint André de l'Eure - Extension de la ZAE de la Croix Prunelle - Fixation du prix de vente au m² des terrains

Le Conseil communautaire :

-FIXE le prix de vente de l'ensemble des parcelles de l'extension de la Zone d'Activités Economiques de la Croix Prunelle 2, située sur la Commune de Saint André de l'Eure, à 12 € H.T. le m².

Commune de la Couture Boussey - 18 Chemin de Boussey - Parcelle de terrain bâti d'un bâtiment industriel - Vente du terrain par EPN à Monsieur HOUDENAERT

Le Conseil communautaire :

-CEDE à Monsieur HOUDENAERT (propriétaire d'un garage, et dirigeant de la société L2R CONCEPT SARL) ou toute société qui s'y substituerait, à condition que Monsieur HOUDENAERT en soit le gérant, une parcelle cadastrée section ZC n°12 d'une contenance de 4295m², sise 18 chemin de Boussey à la COUTURE BOUSSEY au prix de 150 000 € HT, les frais de notaire (et les frais de géomètre s'il y a lieu) étant à la charge de l'acquéreur, **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de la signature de l'acte authentique de vente et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** tous documents et acte à intervenir dans le cadre de cette opération.

Parc d'activités Long Buisson 3 - Etudes complémentaires

Le Conseil communautaire :

-DECIDE, dans le cadre de l'aménagement du Parc d'activités du Long Buisson III, de compléter les études préalables pour monter les dossiers réglementaires (études environnementales et d'accessibilité à la RN 1013) sur les volets d'accessibilité routière et hydraulique pour répondre aux législations en vigueur, **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** un avenant au mandat d'études confié à SHEMA selon le marché n° 162100 :

- Portant ainsi l'enveloppe des dépenses à 300 000 € HT,
- Fixant la rémunération du mandataire à 28 460 € HT,
- Permettant au mandataire de payer au nom et pour le compte du mandant ces études complémentaires (qui l'autorise si besoin à préfinancer de ces études)

Partenariat EPN/ pôle de compétitivité Cosmetic Valley 2017-2019 - Subvention de fonctionnement 2018

Le Conseil communautaire :

-OCTROIE une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € à l'association Cosmetic Valley, pour l'année 2018, sous réserve de l'inscription des crédits au budget primitif et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les contrats, conventions et avenants éventuels à intervenir dans ce cadre

Partenariat CCILinkhub Normandie 2018 - 2020 - Convention

Le Conseil communautaire :

-AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention de partenariat CCI Linkhub Normandie pour la période 2018-2020 ainsi que tout avenant éventuel à intervenir dans ce cadre.

Centre hospitalier Eure Seine Unité de recherche clinique - Subvention 2018

Le Conseil communautaire :

-OCTROIE une subvention d'investissement de 15 000 € au Centre hospitalier Eure Seine, au titre de l'année 2018 pour son unité de recherche clinique destinée aux médecins, professionnels paramédicaux et étudiants, sous réserve de l'inscription des crédits au budget primitif, **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention à passer avec le Centre hospitalier Eure Seine, ainsi que tout document ou avenant éventuels à intervenir dans ce cadre

Partenariat EPN/ cluster Polepharma 2017-2019 - Subvention de fonctionnement 2018

Le Conseil communautaire :

-OCTROIE une subvention de fonctionnement de 50 000 € à l'association Polepharma pour l'année 2018, sous réserve de l'inscription des crédits au budget primitif et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les contrats, conventions et avenants éventuels à intervenir dans ce cadre.

Soutien aux instances locales de la recherche et aux structures de transfert de technologies - Subventions 2018

Le Conseil communautaire :

-DECIDE, au titre de l'année 2018, sous réserve de l'inscription des crédits au budget primitif :

- **le versement à l'Université de Rouen** d'une subvention en fonctionnement d'un montant total de **45 000 €** et d'une subvention en investissement d'un montant total de **21 000 €**,

- **le versement à la PFT N2S** d'une subvention en fonctionnement d'un montant total de **11 000 €**,
- **le versement à Agro-Hall**, d'une subvention en fonctionnement d'un montant total de **16 000 €** et d'une subvention en investissement d'un montant total de **4 000 €**.

pour les projets précisés dans le tableau suivant :

Structures	Projets	Fonctionnement	Investissement
Université de Rouen		45 000 €	21 000 €
LMSM	LinenBact Etude des propriétés de la fibre de lin et notamment des interactions avec le microbiote cutané	15 000 €	8 000 €
Equipe COBRA	Développement d'un plateau moléculaire dédié à l'étude d'interaction entre biomolécules	13 000 €	7 000 €
Equipe BIOMMATS	Surfaces ostéogéniques et anti-bactériennes pour l'implantation osseuse	13 000 €	5 000 €
Equipe NIMEC	Impact des médias sociaux dans l'appropriation de l'offre locale Culture et Loisirs par les jeunes	4 000 €	1 000 €
PFT N2S	Mise en place et promotion de la plateforme mutualisée Cosmétomics	11 000 €	
Agro-Hall	Valorisation des technologies de : <ul style="list-style-type: none"> - stérilisation UHT pour le secteur cosmétique, - décontamination athermique Accompagnement de porteurs de projets	16 000 €	4 000 €

et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les conventions à passer avec l'Université de Rouen, la PFT N2S et Agro-Hall, ainsi que tout avenant éventuel à intervenir sur la durée de la programmation 2017-2019.

Partenariat quinquennal Evreux Portes de Normandie/Université de Rouen - Subvention 2018

Le Conseil communautaire :

OCTROIE une subvention de fonctionnement à l'Université de Rouen, au bénéfice du Campus universitaire ébroïcien, au titre de l'année 2018, à hauteur de 230 000 €, sous réserve de l'inscription des crédits au budget primitif et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les conventions afférentes à l'octroi d'une subvention de fonctionnement à l'Université de Rouen, au bénéfice du Campus universitaire ébroïcien, au titre de l'année 2018, ainsi que tout avenant et document liés à la dite subvention.

Déploiement de la fibre optique - Convention d'occupation du domaine privé Evreux Portes de Normandie - Annule et remplace la délibération 25 du Conseil Communautaire du 29 juin 2016

Le Conseil communautaire :

-ANNULE la délibération n°25 du 29 juin 2016 qui ne précisait pas le montant de la redevance d'occupation due, **AUTORISE** la SOCIETE FRANCAISE DU RADIOTELEPHONE – SFR à implanter un Point de Mutualisation (PM 1000 ou shelter) sur une partie de la parcelle cadastrée AW 58 à Evreux, appartenant à Evreux Portes de Normandie, pour une superficie d'environ 6,5 m², **FIXE** la redevance d'occupation à 25,37 euros le m²/an, indexée sur un taux fixe de 2% par an pendant toute la durée de la convention et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention d'occupation du domaine privé Evreux Portes de Normandie, avenant et tout document à intervenir dans le cadre de cette implantation.

Réalisation d'un réseau de communications électroniques haut et très haut débit Convention financière

Le Conseil communautaire :

-DECIDE le déploiement du haut et très haut débit sur le territoire des communes de l'ancienne Communauté de Communes la Porte Normande et des 11 communes (hors Mouettes) qui ont intégré Evreux Portes de Normandie au 1^{er} janvier 2018, **CONFIE** à Eure Normandie Numérique la réalisation des travaux sur le territoire des communes de l'ancienne CCPN et des 11 communes (hors Mouettes) qui ont intégré EPN au 1^{er} janvier 2018 et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière à passer avec Eure Normandie Numérique, relative à la réalisation d'un réseau de communications électroniques haut et très haut débit sur le territoire d'EPN

Hébergement touristique La Heulmière à Marcilly-sur-Eure - Subvention

Le Conseil communautaire :

-OCTROIE (moins trois abstentions) une subvention d'investissement à hauteur de 9 000 € à M. DACQUIN au titre de son projet de création d'un gîte 6 personnes sur la commune de Marcilly-sur-Eure, sous réserve de l'inscription des crédits au budget primitif et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention correspondante et tout éventuel avenant à intervenir dans ce cadre.

Commune d'EVREUX - Travaux de création d'un giratoire rue du Faubourg Saint Léger- Vente d'un délaissé - EPN/Société BGPE

Le Conseil communautaire :

-CEDE la parcelle cadastrée AH 104P sur la commune d'EVREUX pour environ 79m² au profit de la société BGPE, au prix de 20 € HT du m² (il s'agit d'un délaissé après la réalisation d'un giratoire). Les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur, **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de signature de l'acte authentique et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** tout document à intervenir dans le cadre de cette opération.

Révision du Plan Local d'Urbanisme de Marcilly sur Eure - Bilan de concertation et arrêt du projet

Le Conseil communautaire :

-APPROUVE le bilan de la concertation mené dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme de Marcilly sur Eure; **ARRETE** le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de Marcilly sur Eure ; **PRECISE** que ce dernier sera communiqué pour avis aux Personnes publiques Associées et à la Commission Départementale de Préservation des Espaces Agricoles ; **INFORME** que les EPCI directement intéressés et les communes limitrophes pourront recevoir communication du projet arrêté à leur demande ; **INFORME** que toute personne ou organisme pourront consulter en Mairie et au siège d'Evreux Portes de Normandie le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme arrêté.

Révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cierrey - Bilan de concertation et arrêt du projet

Le Conseil communautaire :

-APPROUVE le bilan de concertation mené dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cierrey ; **DECIDE** l'application des dispositions du décret n° 2015-1783 du 28 décembre 2015, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2016, à la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cierrey ; **ARRETE** le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cierrey ; **PRECISE** que ce dernier sera communiqué pour avis aux Personnes publiques Associées et à la Commission Départementale de Préservation des Espaces Agricoles ; **INFORME** que les EPCI directement intéressés et les communes limitrophes pourront recevoir communication du projet arrêté à leur demande ; **INFORME** que toute personne ou organisme – notamment les associations agréées – pourront consulter en Mairie et au siège d'Evreux Portes de Normandie le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme arrêté.

Elaboration du Plan local d'urbanisme du Mesnil-Fuguet - Approbation du document

Le Conseil communautaire :

-APPROUVE le Plan local d'urbanisme de la commune du Mesnil-Fuguet, **PRECISE** que la présente délibération fera l'objet d'un affichage pendant un mois en mairie du Mesnil-Fuguet et au siège d'Evreux Portes de Normandie et d'une mention dans deux journaux locaux diffusés dans le département, **INFORME** que le dossier approuvé du PLU est tenu à disposition du public à la Mairie du Mesnil-Fuguet et au siège d'Evreux Portes de Normandie.

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Plan de Déplacements Urbains et Programme Local de l'Habitat - Extension de la procédure aux nouvelles communes qui ont intégré EPN au 1er janvier 2018

Le Conseil communautaire :

-PRESCRIT l'extension de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Plan de Déplacements Urbains et Programme Local de l'Habitat (PLUi-HD) engagée par le Grand Evreux Agglomération, par délibération du 16 décembre 2015, puis reprise par Evreux Portes de Normandie, par délibération du 11 avril 2017, à l'échelle de l'ensemble du territoire d'Evreux Portes de Normandie suite à l'extension de son périmètre et **APPROUVE** la modification des périmètres de concertation avec la population rendue nécessaire par l'extension de la procédure d'élaboration du PLUi-HD à l'échelle du territoire d'Evreux Portes de Normandie, comme ci-annexé.

Rapport de situation en matière de développement durable - 2017

Le Conseil communautaire :

-PREND ACTE de la présentation du rapport portant sur l'état d'Evreux Portes de Normandie en matière de développement durable préalablement aux débats sur le projet de budget 2018.

Transports scolaires - Intégration des services pour les communes rejoignant Evreux Portes de Normandie au 1er janvier 2018 - Avenant à la convention signée entre le GEA et le Département de l'Eure en décembre 2016

Le Conseil communautaire :

-AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** l'avenant à la convention du 19 décembre 2016 à intervenir avec la Région Normandie pour l'intégration des nouveaux services relevant d'Evreux Portes de Normandie à compter du 1er janvier 2018 et la modification des flux financiers en raison des services dont EPN est appelé à reprendre lui-même l'exécution

Transports scolaires - Exécution par EPN des services précédemment exécutés par le SITS du Plateau - Convention de délégation avec la Région Normandie

Le Conseil communautaire :

-VALIDE la reprise de l'exécution des services de transport scolaire précédemment assurés par le SITS du Plateau par Evreux Portes de Normandie, **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention de délégation à intervenir avec la Région Normandie pour l'exécution de ces services.

Transports scolaires - Exécution par EPN des services précédemment exécutés par l'Intercommunalité Normandie Sud Eure - Convention de délégation avec la Région Normandie

Le Conseil communautaire :

-VALIDE la reprise de l'exécution par Evreux Portes de Normandie des services de transport scolaire liés aux marchés SDRT 125 et 126 précédemment exécutés par l'Intercommunalité Normandie Sud Eure et à majorité d'élèves d'EPN et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention de délégation à intervenir avec la Région Normandie pour l'exécution des services concernés.

Transports scolaires - Poursuite des services scolaires assurés par l'Intercommunalité Normandie Sud Eure jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017-2018 Convention de prestation de service avec l'INSE

Le Conseil communautaire :

-AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention de prestation de service entre l'Intercommunalité Normandie Sud Eure et Evreux Portes de Normandie pour l'exécution des services de transport scolaire de la compétence d'EPN et organisés par l'INSE ainsi que la prise en charge des accompagnants jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours

Plateforme Mobilité WIMOOV - Subvention 2018

Le Conseil communautaire :

-OCTROIE une subvention de 130 000 € à WIMOOV pour les différentes actions mobilité organisées sur le territoire, subvention qui sera reversée par des conventions de sous-traitance aux opérateurs mobilité, **AUTORISE** le président ou son représentant à **SIGNER** le cahier des charges, la convention à passer avec WIMOOV et les avenants éventuels à intervenir, **PROCEDE** au versement échelonné des sommes afférentes selon les termes de la convention passée avec WIMOOV.

SECOMILE - Droit commun - Evreux - Réhabilitation 162 logements LOC SAGER Subvention communautaire - 650 000 €

Le Conseil communautaire :

-DECIDE d'accorder à la SECOMILE une subvention communautaire destinée à financer l'opération de réhabilitation restructuration de 162 logements sur le Quartier Prioritaire de la Ville « Navarre », d'un montant de 650 000 € représentant 10 % maximum du coût d'opération ; **DECIDE** le versement de la subvention sur plusieurs exercices budgétaires selon le calendrier ci-après :

- 2018 : 20 % soit 130 000 €
- 2019 : 30 % soit 195 000 €
- 2020 : 50 % soit 325 000 € ; il est toutefois précisé que ce versement

du solde de la subvention sera réajusté selon le coût réel de fin d'opération, si celui-ci est inférieur à celui mentionné dans la présente délibération ; **DECIDE** la création d'une AP/CP.

Droit Commun - Logement Familial de l'Eure - Commune de Saint-Sébastien-de-Morsent Construction de 10 logement individuels PLUS ZAC du Vallon Fleuri - Les Terrasses Garanties d'emprunts CDC - 40 % - 484 057,60 €

Le Conseil communautaire :

-ACCORDE (moins une abstention) sa garantie à hauteur de 40% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 1 210 144,00 euros souscrit par le Logement Familial de l'Eure auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour la réalisation de 10 logements sociaux individuels PLUS sur la ZAC du Vallon Fleuri à Saint Sébastien de Morsent

Droit Commun - Logement Familial de l'Eure Commune de Saint-Sébastien-de-Morsent Construction de 10 logements individuels PLS ZAC du Vallon Fleuri - Les Terrasses Garantie d'emprunt CDC - 40 % - 509 298,40 €

Le Conseil communautaire :

-ACCORDE (moins une abstention) sa garantie à hauteur de 40% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 1 273 246,00 euros souscrit par le Logement Familial de l'Eure auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour la réalisation de 10 logements sociaux individuels PLS sur la ZAC du Vallon Fleuri à Saint Sébastien de Morsent

Droit commun - Evreux - SILOGE Réhabilitation de la Résidence Autonomie de la Madeleine - Garanties d'emprunts 20 % - CARSAT et CDC - 452 278 €

Le Conseil communautaire :

-DECIDE de garantir à hauteur de 20 % les emprunts contractés par SILOGE en vue de la réhabilitation de la Résidence Autonomie de la Madeleine à Evreux, sous réserve des décisions des autres co-garants, soit pour EPN une garantie de

- 240 000,00 € pour l'emprunt CARSAT,
- 53 278,00 € pour l'emprunt éco-prêt de la CDC
- 159 000,00 € pour l'emprunt Prêt PAM de la CDC

Accession sociale à la propriété - Le Clos des Rêveries - Quartier Prioritaire de la Ville La Madeleine - Logement Familial de l'Eure - Subvention - 28 000 €

Le Conseil communautaire :

-DECIDE de verser une subvention de 4 000 € par logement de l'opération le Clos des Rêveries rue de Rugby à Evreux, en vue de baisser le prix de vente pour les acquéreurs ; **OCTROIE** la subvention globale de 28 000 € au Logement Familial qui se chargera de la répercuter sur le prix de vente de chaque logement et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention qui sera passée avec le Logement Familial de l'Eure.

Petite enfance - Règlement intérieur de la commission d'attribution des places Désignation des représentants des territoires

Le Conseil communautaire :

-ADOpte (moins deux abstentions) le règlement intérieur de la commission d'attribution des places dans les structures « petite enfance » et **DESIGNE** les membres de la commission d'attribution des places représentant les territoires, ainsi qu'il suit :

- pour le territoire de la ville d'Evreux : Mme Karène BEAUVILLARD
- pour le territoire du SIVU CIGALE : M. Guy LESELLIER
- pour le territoire du SIVU LIBELLULE : Mme Florence HAGUET-VOLKAERT
- pour le territoire du SIVOM CAP NORD EST : Mme Catherine BENARD

Projet agro-environnemental et climatique 2018 - Appel à projet de la région Normandie Candidature d'EPN

Le Conseil communautaire :

-AUTORISE le dépôt de la candidature d'Evreux Portes de Normandie à l'appel à projet agro-environnemental et climatique 2018 lancé par la Région Normandie, en co-portage avec la CCPC, le SEPASE, le SIAVE et le SEAP, **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de partenariat à passer avec le SEPASE, le SIAVE, le SEAP et la CCPC pour la réalisation de cette opération et **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre du PAEC

Direction Emploi d'EPN - Chargé de mission "Emploi-compétences" - Création de poste Recrutement d'un agent contractuel

Le Conseil communautaire :

-DECIDE la création d'un emploi de chargé de mission Relations Entreprises à temps complet pour exercer les missions ou fonctions suivantes :

- Accompagner la réponse aux besoins de recrutement des entreprises ;
- Fédérer et animer un réseau local d'acteurs économiques pour une dynamique emploi,
- Impulser et actionner des projets collectifs ciblés
- Gestion administrative et financière,

DECIDE que cet emploi pourra être occupé par un agent recruté par voie de contrat à durée déterminée d'une durée de **3 ans** compte tenu de l'absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes (article 3-3-1°).

et **PRECISE** les conditions ci-après de recrutement :

- Le contrat sera renouvelable. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée
- L'agent devra justifier d'une connaissance de l'environnement socio-économique du territoire Ebroïcien, d'une expérience dans les relations publiques et être en possession d'un diplôme de niveau II. Sa rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie A, par référence à la grille indiciaire des attachés territoriaux.

Communes - Attribution de fonds de concours

Le Conseil communautaire :

-DECIDE le versement d'un fonds de concours de 2 300,46 € à la commune d'Angerville-la-Campagne pour l'acquisition de mobilier scolaire,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 6 791,50 € à la commune d'Arnières-sur-Iton pour l'acquisition de jeux pour enfants à l'école maternelle,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 438,60 € à la commune de Boncourt pour l'acquisition d'un évier et d'un ballon d'eau chaude pour la mairie,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 747,24 € à la commune de Caugé pour le remplacement des buts de football du terrain sportif,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 2 605 € à la commune de Champigny-la-Futelaye pour le remplacement des convecteurs communaux,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 4 773,50 € à la commune de Croth pour le remplacement des poteaux et bouches incendie,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 451,44 € à la commune de Croth pour l'acquisition de jeux pour l'école maternelle,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 530 € à la commune de Croth pour la modification de l'alimentation en eau du restaurant scolaire,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 1 000 € à la commune de Croth pour la rénovation du monument aux morts,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 820,35 € à la commune de Dardez pour le remplacement d'un poteau incendie,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 909 € à la commune de Dardez pour le remplacement des caches moineaux de la mairie,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 10 930,50 € à la commune d'Epieds pour l'acquisition d'un tracteur-tondeuse,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 525 € à la commune d'Epieds pour la plantation d'arbres fruitiers,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 20 050 € à la commune d'Evreux pour l'acquisition d'un tractopelle,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 440 € à la commune de Fresney pour l'acquisition d'une armoire de sûreté,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 4 573,75 € à la commune de Garennes-sur-Eure pour la sécurisation des espaces scolaires,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 10 231,14 € à la commune de Gauville-la-Campagne pour la réfection d'un bâtiment communal,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 56 006,82 € à la commune de Guichainville pour la reconversion d'un ancien atelier en salle d'activités,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 273 794,15 € à la commune de la Couture Boussey pour la réhabilitation d'une friche industrielle pour y accueillir une maison de santé,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 954,50 € à la commune des Baux-Sainte-Croix pour l'implantation de panneaux signalétiques,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 2 534,09 € à la commune des Baux-Sainte-Croix pour des travaux de sanitaires et la sécurisation des escaliers de la chaufferie du groupe scolaire,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 445,14 € à la commune de Saint-Germain-des-Angles pour le remplacement d'une borne incendie,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 4 575,84 € à la commune de Saint-Martin-la-Campagne pour la construction d'un local technique,

DECIDE le versement d'un fonds de concours de 4 611 € à la commune de Saint-Martin-la-Campagne pour la construction d'un lavoir,

et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tous documents afférents à ces dossiers, y compris les éventuels avenants.

Contractualisation - Convention Territoriale d'Exercice Concerté

Le Conseil communautaire :

-VALIDE les termes de la Convention Territoriale d'Exercice Concerté (CTEC) et son annexe, qui définit les objectifs de rationalisation et les modalités de l'action commune des parties en matière de soutien aux projets publics des territoires, dans un objectif de coordination, de simplification et de clarification des interventions financières respectives des signataires, en vue d'une contractualisation associant la Région et le Département de l'Eure au service des territoires et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention correspondante ci-annexée et ses éventuels avenants.

Approbation des conditions générales de recours à la Communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie agissant au titre de sa compétence centrale d'achats

Le Conseil communautaire :

-APPROUVE les "Conditions générales de recours à la Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie agissant au titre de sa compétence Centrale d'achats" et **AUTORISE** le président à **SIGNER** ces "Conditions générales de recours à la Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie agissant au titre de sa compétence Centrale d'achats"

Attributions de compensation provisoires 2018

Le Conseil communautaire :

-DECIDE la diminution de 50% des contributions nettes des communes concernées suivant le tableau annexé, **APPROUVE** les attributions de compensations prévisionnelles telles qu'elles figurent en annexe, **AUTORISE** le Président d'Evreux Portes de Normandie à les notifier aux 74 communes membres, et **PROCEDE** au versement des attributions de compensation aux communes par 1/12e.

Emprunts à risque - Recours au Fonds de soutien aux collectivités territoriales

Le Conseil communautaire :

-SOLLICITE la reconduction du dispositif dérogatoire pour une nouvelle période de trois ans pour le prêt numéro MPH515011EUR001 (fonds de soutien créé par l'article 92 de la loi de finances initiale pour 2014 en faveur des collectivités territoriales ayant souscrit des contrats de prêt ou des contrats financiers structurés à risque).

La réunion prend fin à 20H05.

Annexe – Attributions de compensations provisoires 2018

COMMUNES Ex-Grand Evreux Agglomération	Attributions de compensation provisoires	
	A percevoir	A verser
ARNIERES-SUR-ITON	38.016,23	
AVIRON	24.651,05	
BONCOURT	2.920,50	
CAUGE	19.438,09	
CIERREY	9.247,99	
DARDEZ	6.218,48	
EMMALEVILLE	1.879,49	
GAUCIEL	14.029,50	
HUEST	4.179,18	
IRREVILLE	5.942,82	
TRINITE (LA)	3.297,69	
BAUX-SAINTE- CROIX (LES)	21.630,04	
VENTES (LES)	18.269,52	
MESNIL FUGUET (LE)	6.597,66	
PLESSIS-GROHAN (LE)	16.392,65	
REUILLY	9.397,62	
SASSEY	6.813,48	
SAINT-GERMAIN-DES ANGLES	5.496,85	
SAINT-LUC	6.546,40	
SAINT-MARTIN-LA CAMPAGNE	5.004,80	
SAINT-VIGOR	8.505,97	
TOURNEVILLE	9.365,34	
VAL DAVID (LE)	13.707,03	
<i>Total à percevoir</i>	257.548,38	

COMMUNES Ex-Grand Evreux Agglomération	Attributions de compensation définitives	
	A percevoir	A verser
ANGERVILLE		105.954,01
BOULAY-MORIN (LE)		2.799,41
EVREUX		13.104.479,12
FAUVILLE		70.322,17
GAUVILLE-LA-CAMPAGNE		32.839,45
GRAVIGNY		617.315,32
GUICHAINVILLE		200.964,63
CHAPELLE-DU-BOIS DES FAULX (LA)		7.464,22
VIEIL EVREUX (LE)		146.455,87
MISEREY		44.312,95
NORMANVILLE		122.099,06
PARVILLE		7.976,13
SACQUENVILLE		18.485,06
SAINT-SEBASTIEN-DE MORSENT		408.119,25
Sous-totaux – Ex-GEA	257.548,38	14.889.586,65

COMMUNES Ex-Communauté de communes La Porte Normande	Attributions de compensation définitives	
	A percevoir	A verser
AUTHIEUX (LES)		9.060,07
BOIS-LE-ROI		32.410,31
BRETAGNOLLES		6.994,81
CHAMPIGNY LA FUTELAYE		1.490,99
CHAVIGNY BAILLEUL		17.112,48
COUDRES		8.735,78
BARONNIE (LA)		16.085,94
COUTURE BOUSSEY (LA)		209.339,98
CROTH		59.386,79
EPIEDS		10.223,54
FORET-DU-PARC (LA)		5.251,87
FOUCRAINVILLE		3.494,62
FRESNEY		14.550,95
GARENNES-SUR-EURE		263.711,66
GROSSOEUVRE		82.445,03
HABIT (L')		19.966,58
JUMELLES		483,75
LIGNEROLLES		9.659,44
MARCILLY-SUR-EURE		173.780,81
MOUSSEAUX-NEUVILLE		38.936,13
PREY		82.859,51
SAINT-ANDRE-DE L'EURE		766.791,02
SAINT-GERMAIN DE FRESNEY		3.590,24
SAINT-LAURENT DES BOIS		12.563,68
SEREZ		5.628,18
Sous-totaux – Ex-CCPN		1.854.554,16

Adhésions nouvelles communes - 2018	Attributions de compensation provisoires	
	A percevoir	A verser
ACON		39.603,10
COURDEMANCHE		45.093,61
DROISY		26.423,78
ILLIERS-L'EVEQUE		80.759,43
MARCILLY-LA-CAMPAGNE		80.237,40
MESNIL-SUR-L'ESTREE		136.768,66
MOISVILLE		11.005,97
MUZY		51.620,78
SAINT-GERMAIN-SUR-AVRE		77.501,80
MOUETTES		65.028,00
FONTAINE-SOUS-JOUY	2.572,08	
JOUY-SUR-EURE		638,82
SOUS-TOTAUX ADHESIONS 2018	2.572,08	614.681,35
<i>Totaux</i>	260.120,46	17.358.822,16